Le Conseil d'État annonce calendrier des élections provinciales et des législatives

La Havane, 6 janvier. (RHC).- Le Conseil d'État vient d'annoncer le calendrier pour la nomination des élus aux assemblées provinciales et à la députation.

En vertu de la loi électorale de 1992 et des décisions adoptées le 22 décembre dernier au sujet du rajustement du calendrier des élections, le Conseil d'État a fixé au 11 mars prochain, l'élection des assemblées provinciales et en même temps de la députation.

Le texte de cette résolution, paru dans l'édition de Granma, notre principal journal, de ce samedi, précise que les assemblées municipales devront se réunir le 21 janvier, en session extraordinaire, pour la nomination des candidats aux assemblées provinciales et au Parlement.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/152012-le-conseil-detat-annonce-calendrier-des-elections-provinciales-et-des-legislatives

Radio Habana Cuba